

Remise des Mariannes de la parité



La cérémonie officielle a permis de mettre en lumière les intercommunalités vertueuses.

Mesurer la parité dans les établissements publics de coopération intercommunale (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines), c'est le chantier qu'a lancé l'association. Elles aussi dans la région en 2015.

Pour l'aider à évaluer la situation dans les 20 EPCI du Nord et dans les 34 EPCI du Pas-de-Calais, elle a pu bénéficier du concours d'une promotion de Master 2 Management et Gestion des

collectivités territoriales de l'Université de Lille 1.

Valoriser les bonnes pratiques

Des critères ont été établis afin d'attribuer ou de soustraire des points à chacune des EPCI. « Nous avons pris en compte la proportion de femmes conseillers communautaires, du nombre de femmes siégeant dans les bureaux exécutifs et les bureaux élargis, explique Véro-

nique Genelle, présidente d'Elles aussi Nord - Pas-de-Calais. Les EPCI ont obtenu des points supplémentaires lorsque les femmes représentent plus de 30 % du bureau, si les délégations qui leur sont attribuées ne sont pas stéréotypées et si une femme préside l'intercommunalité. »

Les EPCI ont en revanche perdu des points en cas de cumul des mandats d'une femme présidente. Un jury s'est ensuite réuni pour désigner les

gagnants.

Les récompenses ont été décernées le 18 novembre à Villeneuve d'Ascq. Pour les EPCI de plus de 20 000 habitants du Nord, arrivent troisièmes Morval et Haut de Flandres, deuxième Valenciennes et premier Dunkerque. Pour celles du Pas-de-Calais, deuxième Flandre Lys, première Audruicq. Pour les EPCI de moins de 10 000 habitants, arrivent en tête dans le Nord Vacquerie et la Morinie dans le Pas-de-Calais.

Si les scores ont pu atteindre 60 points, il reste fort à faire en matière de parité. « Un binôme étudiant a dû attendre d'arriver à l'analyse d'une 9e EPCI dans le Pas-de-Calais avant de trouver des femmes, relate Veronique Genelle. Il y a encore des gens pour dire qu'on ne peut pas donner la délégation des travaux aux femmes. »

Avec ces récompenses, Elles aussi espèrent voir bouger les lignes. En 2011, de retour dans son village après la cérémonie de Mariannes de la parité, un maire a suggéré la candidature d'une femme comme tête de liste pour les municipales de 2014. Puisse les Mariannes de la parité 2015 voir ces effets se multiplier.

Cécile Huyghe

La Croix du

Nord.

27/11/2015